GRAND LYON MAGAZINE

voir grand, être proche

JANVIER-FÉVRIER 2003 N°2

GRANDS PROJETS

Lyon Confluence
coup d'envoi d'un projet audacieux

ACTUALITÉS

La charte de la participation

INTERNATIONAL

Le Grand Lyon promeut son image

ÉCONOMIE

ElcoBrandt et Renault Trucks

Le magazine de la Communauté urbaine de Lyon

■ EN BREF

1ère phase d'un projet plus vaste : une déchetterie ouvre ses portes dans le 9e arrondissement.

Une nouvelle déchetterie, plus sécurisante et conviviale, ouvre ses portes, dans le quartier de Vaise. Dès le 2 janvier, à quelques mètres de la précédente, elle s'inscrit dans un projet plus vaste d'implantation d'activités du Grand Lyon entre le chemin des Deux Amants et la rue Sidoine Apollinaire. Fin 2003, des locaux pour agents d'entretien seront aménagés et un gardien surveillera le site. Une entrée spécifique, indépendante des riverains sera opérationnelle dès 2004. Enfin, à l'avenir, un centre de viabilité hivernale verra le jour. ■

Déchetterie
82, Avenue Sidoine Apollinaire - Lyon 9e
Horaires :
Octobre à mars
Lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Samedi : 9 h -17 h
Avril à septembre
Lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et
13 h 30 - 18 h - Samedi : 8 h 30 - 18 h 30
Tél. : 06 12 93 91 51

Cette année, je peux décider de sauver des vies.

Le sang humain est irremplaçable. Si les technologies actuelles permettent de fabriquer certaines molécules contenues dans le sang, d'autres molécules, indispensables, ne peuvent être synthétisées. Chaque année le nombre de dons baisse. Donner son sang est pourtant un acte simple et sécurisé : chaque prélèvement est effectué avec du matériel stérile à usage unique. Dans le Grand Lyon, 101 509 dons ont permis de sauver la vie de 16 241 personnes en 2001.

Pour quels besoins donne-t-on son sang ?

Accidents de la route, cancérologie, maladies hématologiques, maladies génétiques, greffes, médecine et chirurgie sont les principaux motifs de transfusion sanguine. ■

Renseignements :
Etablissement Français du Sang
N°Vert : 0800 31 55 66
Site Internet :
www.rhonealpes.dondusang.net

Réduire les inégalités entre communes : un des objectifs de la Taxe Professionnelle Unique

Dès cette année, le système de fiscalité des communes et de la Communauté urbaine change, pour laisser place à celui de « la Taxe Professionnelle Unique ». Il a notamment pour vocation de réduire les inégalités entre les communes et de mener une politique d'aménagement du territoire plus équilibrée.

Principaux changements lisibles sur les prochaines feuilles d'impôt : les communes récupèrent la part de la taxe d'habitation et celle des taxes foncières des ménages que la Communauté urbaine de Lyon percevait jusqu'à présent. A l'inverse le Grand Lyon perçoit la taxe professionnelle qui revenait précédemment aux communes. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste prélevée par la Communauté urbaine.

Quelles évolutions significatives ?

Progressivement, les cotisations des entreprises seront calculées de façon homogène, et les éventuelles évolutions du taux de la taxe seront appliquées uniformément. Les risques liés aux délocalisations ou aux restructurations d'entreprises seront ainsi supportés à l'échelle de l'agglomération. La taxe professionnelle est l'impôt qui crée le plus de disparités entre communes et ces inégalités tendent à s'accroître avec le temps. En effet, toutes ne peuvent accueillir sur leur territoire de grandes entreprises pour diverses raisons (infrastructures, moyens,...) et donc percevoir de fortes cotisations. En levant l'intégralité de la taxe professionnelle, le Grand Lyon réduit cette injustice et peut développer de manière plus harmonieuse les activités économiques du territoire. ■

Propreté : nos efforts ne sont rien sans vous !

C'est sur ce thème que la campagne de communication menée par la Communauté urbaine de Lyon a voulu interpeller les grand lyonnais en novembre dernier.

Les efforts du Grand Lyon, c'est le travail quotidien des agents de la Propreté. Mais c'est aussi en faisant appel au sens des responsabilités des usagers que l'on peut gagner en propreté.
Le Grand Lyon nettoie, mais chacun d'entre nous doit veiller à ne pas salir l'espace public.

Prochainement, à l'initiative de Michèle Pedrini, vice-présidente du Grand Lyon chargée de la propreté, une deuxième campagne associera les vétérinaires, médecins et pharmaciens de l'agglomération ; il s'agira alors de sensibiliser les habitants sur l'enjeu de santé publique que représente la propreté de notre environnement. ■

SOMMAIRE

JANVIER - FÉVRIER 2003 N°2

Actualités 2

Réduire les inégalités entre les communes : un des objectifs de Taxe Professionnelle Unique

Propreté : nos efforts ne sont rien sans vous !

Quand la neige recouvre notre agglomération...

La Charte de la Participation, vers une démocratie plus participative.

Grands projets 6

Une nouvelle ressource en eau potable pour le Grand Lyon

Le développement durable prend toute sa mesure à Pollutec

Lyon Confluence, un choix novateur et audacieux

Economie 8

Schéma de développement économique...premiers résultats.

ElcoBrandt et Renault Trucks, deux entreprises du Grand Lyon sur nos écrans

International 10

MAPIC, MIPIM, le Grand Lyon présent sur tous les fronts du développement économique.

L'ennoblissement rhônalpin à l'honneur grâce au concours « La mode s'exprime, elle s'imprime »

Détente 12

Noël'In 2002 : de la féérie et des Rêves

Lyon, ville Lumière quatre jours durant...

Communes 13

Rochetaillée-sur-Saône, une nature tout en relief

Fleurieu-sur-Saône, havre de verdure

Sathonay-Village, espace préservé

Agenda 16

Directeur de la publication : Jean-François Lanneluc
Rédaction : Isabelle Schwartz ; Marianne Vincent-Falquet.
Photos : Jacques Leone - Thomas Peyretti
Création, Maquette, Réalisation : ART - **Impression** : Fot.

Améliorer la qualité de votre cadre de vie, être plus près de vos préoccupations et faire du Grand Lyon une métropole rayonnante, tels sont les objectifs que nous nous fixons de notre activité de l'année 2003.

Le projet de Lyon Confluence qui vous est présenté dans ce numéro répond à cette triple exigence. Cette opération emblématique du développement de l'agglomération est un des projets majeurs d'aménagement de centre-ville en Europe. Une opération emblématique par sa situation, en plein cœur de l'agglomération, dans un espace majestueux qui symbolise notre métropole, la confluence de la Saône et du Rhône, première marche vers la Méditerranée.

Le site du Confluent a toujours suscité le rêve, l'envie de conquête depuis le rattachement de l'île Mognat à la Presqu'île par Perrache jusqu'aujourd'hui.

Les projets de réhabilitation se sont succédés, sans qu'aucun ne voie le jour. Aujourd'hui avec cette première phase de l'opération «Lyon Confluence» le rêve devient réalité. Nous allons inventer le nouveau visage de la Presqu'île du XXIème siècle et enfin redonner toutes ses lettres de noblesse à ce site merveilleux pour en faire un nouveau cœur d'agglomération.

Le projet proposé en première phase, par son importance et par la diversité des fonctions, s'apparente à la création d'un nouveau quartier avec une identité forte alliant qualité, innovation, dynamisme, offres résidentielles et tertiaire, pôles de culture et de loisirs, place nautique et parcs. Un grand centre urbain, animé en permanence, à la hauteur des ambitions internationales de la métropole.

Nous avons souhaité mettre l'accent sur les loisirs urbains, la culture et la détente, pour rendre à ce site toute sa magie et en faire un des nouveaux pôles d'attraction de l'agglomération. Nous allons le faire avec la conscience de la richesse de ce patrimoine, avec la ferme volonté de le léguer à nos enfants dans sa splendeur retrouvée, tout en veillant à le rendre agréable à vivre à ceux qui l'habitent et le pratiquent aujourd'hui.

Le projet que vous allez découvrir dans ces pages a été retenu à l'issue d'une concertation exemplaire où beaucoup d'entre vous se sont exprimés. Le comité qui m'assiste, composé d'experts, d'élus du Grand Lyon et des Chambres consulaires a choisi le projet de MAB-Corio et de l'architecte Jean-Paul Viguier qui vous est présenté dans les pages de ce journal.

Encore une fois, bonne et heureuse année 2003.

Gérard Collomb

■ EN BREF

Décines : revitalisation du centre

Le projet urbain du centre de Décines engagé par le Grand Lyon et la municipalité s'articule autour de trois grands axes.
Les places François Mitterrand, Roger Salengro réaménagées, celle du Tram créée, seront reliées par des axes piétons confortables. Quatre cents logements sont prévus dans le centre et un axe commercial fort sera créé sur l'avenue Jean Jaurès, permettant de donner un nouveau souffle aux commerces existants. Ce programme fait l'objet d'une exposition publique et les principes d'aménagements pourront être débattus tout au long de la concertation ouverte jusqu'au 23 mai 2003. ■

Du 9 novembre 2002 au 31 janvier 2003
Exposition
1, rue de la République - 69150 Décines.
Permanences les mardi et jeudi de 17 h à 19 h, le samedi de 10 h à 12 h.

Oullins : embellissement de la place Roger Salengro

Les travaux de rénovation de la place Roger Salengro, située devant la Mairie, s'achèvent en juillet 2003. L'objectif de cet aménagement est d'améliorer le confort quotidien des usagers et leur sécurité, l'accueil des petites manifestations publiques, de mettre en scène plus clairement le bâtiment de l'Hôtel de Ville tout en conservant une note de verdure. L'embellissement de la place s'inscrit dans la transformation d'ensemble du centre-ville destiné à être plus attractif. Pendant toute la durée du chantier, la rue Rousseau sera fermée à la circulation. Au cours du chantier, la rue Dolet sera également fermée. L'arrêt de bus sera reporté sur l'esplanade du Prado. Au-delà du chantier de la place Salengro, les rues Rousseau et Dolet seront entièrement rénovées dans le cadre d'un chantier qui se déroulera de l'été à la fin novembre 2003. ■

Lyon 9e : aménagement de sécurité sur l'avenue Ben Gourion

Afin de sécuriser les trajets des enfants venant des quartiers de la commune d'Ecully et se rendant dans les établissements scolaires situés sur le 9e arrondissement, un aménagement spécifique a été réalisé sur l'avenue Ben Gourion.
A la sortie et à l'entrée de la bretelle d'autoroute, deux traversées piétonnes sécurisées par des feux tricolores ont été mises en place entre le quartier du Pérollier et celui de la Sauvegarde. Cet aménagement est unique sur l'agglomération. Le projet de sécurisation de cette voie engagé depuis 1998, a abouti en 2002 grâce à une collaboration entre tous les acteurs concernés (élus locaux, DDE, Grand Lyon, associations, parents d'élèves). ■

Lyon 1er : Aménagement de la Montée de la Grande Côte, deuxième phase

La première phase des travaux achevée en 2001, la deuxième phase du projet débute dans sa continuité.
Elle se décline en deux parties :

- dans la partie basse située sous la rue des Tables Claudiennes, des « pas d'ânes », marches allongées, seront aménagés et un système de sécurisation des carrefours sera mis en place ;
- en partie haute, la rue des Pierres Plantées conservera son sens de circulation et son stationnement sur le côté Est. Le trottoir longeant l'école sera élargi au maximum offrant un point de vue exceptionnel sur la ville. L'ensemble de l'aménagement mettra en valeur la Montée de la Grande Côte par l'utilisation de la pierre calcaire, sa mise en lumière et la végétalisation, tout en sécurisant la pente. ■

Calendrier des travaux :
partie basse : sept. 2003 à sept. 2004
partie haute : janvier à juin 2004

Quand la neige recouvre notre

Deux cent quatre-vingt agents mobilisés, cent véhicules équipés de saleuses et de lames de déneigement sont prêts dès mi-novembre à accueillir les grands froids 24h sur 24.
La Communauté urbaine de Lyon prend en charge 2500 km de voies existant sur le territoire.

Dès les premières alertes de Météo-France, des véhicules sont consignés dans les dépôts à neige. Le déneigement se fait avec méthode, en commençant par les 500 km dits de première urgence : principalement les grands axes, les voies des circuits de transports en commun de première importance et les voies d'accès aux établissements hospitaliers et de secours. Après avoir terminé ces axes, les agents entament les circuits prioritaires : les voies de liaison à grande circulation. Enfin les circuits secondaires sont traités. C'est la raison pour laquelle des décalages dans le déneigement peuvent être observés. Le traitement des voies se fait avec un mélange de saumure et de sel (bouillie de sel) qui se révèle plus efficace, plus économique et moins polluant que le salage simple. En cas de verglas généralisé, le traitement des chaussées est assuré au moyen de saumure seule.
La responsabilité des autoroutes, routes nationales et routes départementales en dehors de l'agglomération est à la charge de la Direction Départementale de l'Equipement. Les communes assurent par ailleurs la viabilité de leur propre réseau de voies communales.

agglomération…

Quelques consignes à respecter en cas de chute de neige :

- le déneigement des trottoirs, voies privées, et voies de lotissement est à la charge des riverains ; les arbres des propriétés privées doivent être élagués afin d'éviter des chutes de branches ou de neige sur la voie publique,
- n'utilisez votre voiture qu'en cas de nécessité absolue : préférez les transports en commun,
- portez des chaussures à semelles adaptées : beaucoup d'accidents sont dûs aux glissades,
- prévoyez des équipements nécessaires pour votre véhicule,
- les coffres à sel sur la voie publique sont réservés aux agents de déneigement.

Information neige pendant les périodes de précipitations neigeuses : 04 78 95 88 44

La Charte de la Participation, vers une démocratie plus participative.

Développer une démocratie plus participative, tel est l'un des objectifs que se sont assignés Gérard Collomb et le conseil communautaire. Pour cela, la Communauté urbaine se dotera au cours du 1er trimestre 2003 d'une Charte de la Participation. Elle précisera les orientations et les principaux engagements du Grand Lyon pour une meilleure association des citoyens.

Faire naître des idées nouvelles, enrichir le contenu des projets, faciliter leur réalisation, leur appropriation, mieux répondre aux attentes des habitants, mais aussi restaurer le débat public sur toutes les dimensions de l'action publique sont les objectifs de la Charte de la Participation. Pour cela, la Communauté urbaine s'engage par exemple à améliorer la diffusion de documents d'information sur son activité, à organiser des expositions sur ses projets dans les lieux publics et à ouvrir le dialogue sur ceux-ci. La participation s'incarnera également dans différents dispositifs ouverts aux associations : la conférence d'agglomération de l'habitat, la Commission Consultative Urbanisme et Déplacements, le Schéma de Développement Economique et la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

La Charte de la Participation est une des vingt-et-une priorités du projet d'agglomération construit de concert avec les citoyens. C'est au sein du Conseil de développement que celle-ci est aujourd'hui concrètement élaborée. Cette idée formulée par les citoyens a été retenue par les élus communautaires. Construit conjointement par le Conseil de développement et la Communauté urbaine, ce document sera soumis au Conseil communautaire à la fin du premier trimestre 2003. ■

historique

Créé en 1997, le Conseil de développement est une instance ouverte à toute personne qui souhaite donner son avis et participer aux débats sur le devenir de l'agglomération.

Il reflète la diversité des acteurs économiques, sociaux, culturels et associatifs de la Communauté urbaine. Organe ouvert à tous, il constitue une instance consultative active auprès des élus du Grand Lyon.

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

7 janvier, 18 février, 1er avril, 13 mai, 24 juin.

Grand Lyon
20, rue du Lac - 69003 Lyon
Renseignements : www.millenaire3.com
Contact : Carole Zribi au 04 78 63 41 82
Czribi@grandlyon.org

■ LES COMMUNES

La Mulatière : une nouvelle bretelle d'autoroute sur l'A6

Une nouvelle bretelle d'autoroute, au lieu-dit la Saulaie a été mise en service depuis le 27 novembre 2002. Elle entraîne la fermeture du diffuseur de la Mulatière, dangereux et inadapté aux importants flux de circulation. La nouvelle bretelle d'autoroute contribue au développement économique du secteur de la Saulaie en pleine mutation. La place du Général Leclerc, située devant la mairie de la Mulatière, retrouvera sa fonction d'espace public. Un projet d'aménagement, en cours d'étude avec la mairie, lui rendra sa convivialité d'origine. ■

Une nouvelle ressource en eau potable pour le Grand Lyon

Un puits de captage de trente-cinq mètres de profondeur sera bientôt mis en service entre Saint-Priest et Saint-Pierre-de Chandieu, sur une zone de 27 000 m^2. Il alimentera en eau potable entre cent cinquante mille et deux cent mille habitants sur les communes de Saint-Priest, Mions, Corbas et Feyzin. Dix drains de captage rayonnants installés au fond du puits le caractérisent et captent l'eau directement dans la nappe phréatique. L'eau extraite du puits, propre à la consommation, subit toutefois le même traitement que l'eau potable, à savoir un ajout de chlore pour en assurer le stockage et la distribution. Le Grand Lyon a signé avec les agriculteurs du périmètre des conventions sur les pratiques agricoles à respecter pour préserver les cultures et éviter les risques de pollution de la nappe phréatique. ■

Le développement durable prend toute sa mesure à Pollutec

Au salon Pollutec, en présence de nombreux partenaires internationaux, Gérard Collomb a réitéré « son engagement profond » et sa volonté d'agir en faveur du développement durable. Ce nouveau défi, fruit de la prise de conscience collective de ces dernières décennies, annonce enfin une politique de gestion des ressources plus respectueuse de l'homme et de l'environnement au carrefour de l'économique et du social. La participation conjointe des institutions publiques et des entreprises privées autour d'un projet d'éthique collectif apparaît nécessaire pour l'avenir. Partage d'expériences avec des partenaires internationaux comme le Chinese Day mais aussi la signature du partenariat pour l'environnement du Schéma de Développement Economique avec les acteurs de l'agglomération ont été d'actualité à ce salon. ■

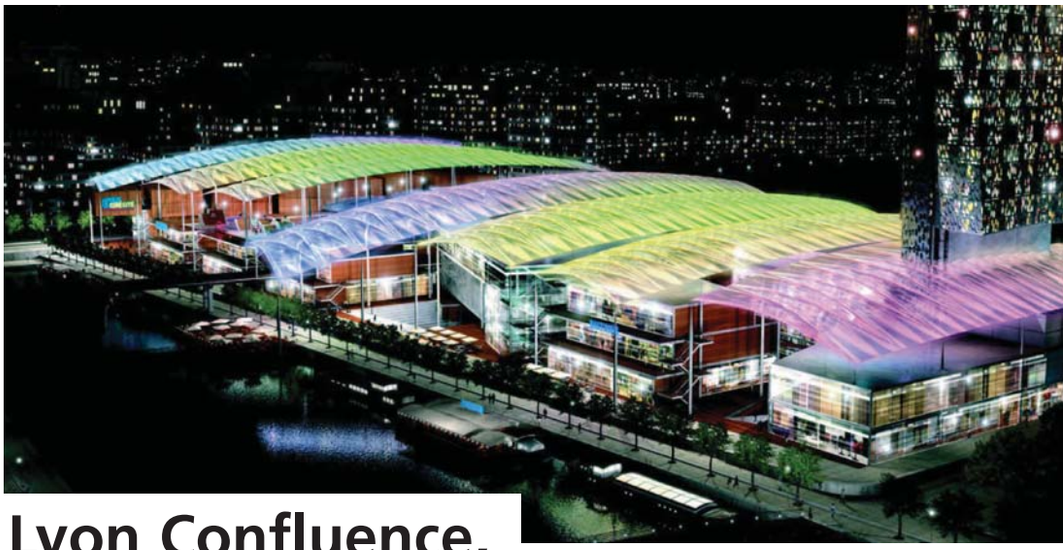

Lyon Confluence, un choix novateur et audacieux

Lors de sa précédente édition, « Grand Lyon Magazine » vous présentait les quatre projets en compétition pour la réalisation du pôle de loisirs, première phase du projet d'ensemble de Lyon Confluence.
Le 20 décembre, un comité composé d'experts et d'élus réunis autour de Gérard Collomb a choisi la proposition de l'architecte bien connu Jean-Paul Viguier.

Le site du Confluent est une opportunité unique, à proximité du centre de Lyon, longé par les berges de la Saône et du Rhône, au cœur de l'agglomération. Il fallait pour cet espace un projet remarquable, tant par sa forme que par les activités proposées.
Dans cette concurrence à l'excellence qui a rassemblé parmi les meilleurs architectes et les plus gros investisseurs du moment, le choix de Jean-Paul Viguier est un témoignage de l'ambition lyonnaise.
L'architecte mondialement connu (pavillon français de Séville, Sofitel de Chicago, réaménagement du site du pont du Gard...) lié à la puissance de l'investisseur CORIO et au savoir-faire de l'exploitant de sites dédiés aux loisirs MAB offrent ainsi un projet fort, audacieux, spécifique, et maîtrisé.

Loisirs, culture, et musique dans un paysage portuaire

Plus de 50 % de la surface du projet sera consacrée aux loisirs. Conçu comme une destination familiale, la variété des activités et leur organisation permettront d'intéresser un public très large.

Outre le multiplexe cinéma de quatorze salles, le programme accorde une grande place aux loisirs traditionnels et novateurs : un RolleRDôme répondra à toutes les pratiques du roller (loisirs, hockey, acrobatie...), un parcours d'aventure, un karting électrique, un Bowling dernière génération prendront place.

Music'All, multiplexe culturel consacré à la musique, sera le lieu de vie et de rencontres dans ce domaine : concerts, spectacles musicaux, thé dansant, conférences, discothèques pourront avoir lieu. C'est aussi le concept du « corps retrouvé » qui intégrera cet univers de plaisirs. Baltinéis, centre de balnéothérapie urbaine occupera une surface de 1000 m^2.

L'eau et le port mis en valeur

L'architecte Jean-Paul Viguier et Gérard Collomb

Complémentaires des loisirs, les commerces s'organiseront en six univers : bien-être et santé / son et image / maison / connaissance / goût / global stores. Chaque univers associera au moins une moyenne surface à des magasins de taille plus réduite. Des bars et des restaurants occuperont le quai bordant le bassin. Enfin, un hôtel trois étoiles en bord de Saône aura aussi pour vocation l'accueil de séminaires et conventions en synergie avec le pôle de loisirs.

Une architecture résolument innovante

Le pôle de loisirs se composera de sept pavillons accolés recouverts d'une toiture emblématique ouvrant sur le bassin. Des caissons à haute pression, sortes de coussins transparents permettront d'intégrer un film spécial capable de difracter la lumière. La toiture, légère et diaphane, prendra alors des couleurs vives et chaleureuses tout en laissant passer la lumière à l'intérieur des bâtiments. Les tonalités donneront à l'ensemble un aspect festif et ludique. Tous les pavillons ouvriront sur le quai du bassin, bordé de restaurants, qui constitue la principale allée de circulation piétonne. De jour comme de nuit, la lumière embrasera les structures.

Transparence et lumière sont donc les concepts phares du projet et lui donnent sa valeur artistique. Le bassin lui-même fera l'objet d'un éclairage particulier. Deux signaux forts délimiteront le projet : à l'est un hôtel en bord de Saône prendra sa place et à l'ouest se tiendra le multiplexe cinéma. Le comité de sélection a par ailleurs été particulièrement attentif à l'insertion du pôle de loisirs dans son environnement urbain et paysager, ainsi qu'au caractère évolutif et durable de la construction relevant d'une démarche de Haute Qualité Environnementale.

Architecte, investisseurs et promoteurs, qui sont-ils ?

L'architecte, **Jean-Paul Viguier**, est une référence mondiale. Outre d'importants sièges sociaux comme ceux de GEC Alsthom, Esso, France Télévision, et le centre commercial et de loisirs Carré Sénart, il a construit le Pavillon de la France à l'Exposition Universelle de Séville en 1992, et l'hôtel Sofitel de Chicago. Il a également participé au Parc André Citroën.

MAB SA est la filiale française du groupe hollandais MAB Groep bv. C'est aujourd'hui la plus grande société privée de promotion immobilière des Pays-Bas. MAB est spécialisée dans la gestion et la promotion de centres commerciaux ainsi que de grands projets multifonctionnels de rénovation urbaine qui combinent commerce, bureaux, logements.

CORIO : Société néerlandaise d'investissement immobilier cotée à la bourse d'Amsterdam, 5e société foncière européenne en immobilier commercial, Corio se positionne sur un portefeuille immobilier de grande qualité, centré sur les activités de commerce et loisirs marchands.

Le financement

Le pôle de loisirs constitue le premier investissement privé de l'ensemble du projet urbain de Lyon Confluence, de l'ordre de 150 ME. Les collectivités s'apprêtent à financer concomitamment les espaces et équipements publics qui l'entourent et le desservent : le bassin / place nautique, le parc de Saône et le tramway. ■

Le projet en chiffres

Loisirs	34 500 m²
Commerces	23 000 m²
Restauration	4 000 m²

En savoir plus : www.grandlyon.com

EN BREF

Schéma de développement économique…

Depuis 1997, le Grand Lyon et quatre acteurs économiques de l'agglomération se sont engagés à renforcer leurs synergies et bâtir un projet de développement économique pour le territoire. Leur objectif : définir une stratégie pour ancrer Lyon dans les grandes métropoles européennes.

Une phase de diagnostic a été menée avec de multiples partenaires. De là, trois orientations ont émergé : soutenir la création, la reprise ou la transmission d'entreprise, aider les PME/PMI à s'ouvrir aux innovations techniques, technologiques ou organisationnelles, renforcer les secteurs d'excellence (jeux vidéo, biotechnologies et mode). Il a aussi été décidé d'agir sur le marketing territorial, l'aménagement du territoire et le développement durable. Un plan d'une quarantaine d'actions a été élaboré. Quinze sont en cours, mobilisant une cinquantaine de personnes.

…premiers résultats

La Maison de l'Entreprenariat sera inaugurée au printemps 2003. Cette vitrine d'excellence fédère des compétences locales en matière de sensibilisation, formation et services d'accompagnement à l'entrepreneuriat (création, reprise d'entreprises).

Un document valorisant les coopérations entre acteurs publics et privés a été diffusé à l'occasion du salon Pollutec fin 2002. Pour les PME/PMI des secteurs traditionnels (textile, BTP, mécanique...), un accompagnement spécifique est en cours de construction. Il vise la création d'entreprises par les salariés, ce qu'on appelle l'essaimage. Les sciences du vivant sont soutenues : actions de promotion internationale au Forum mondial Biovision à Lyon du 8 au 11 avril 2003, le projet de Bioparc La Buire, le pôle Cancer.

Le projet d'Espace Numérique est en cours. Ce lieu assurera la promotion des technologies de l'information et de la communication auprès des sociétés des secteurs traditionnels et les assistera dans leurs projets.

éléments clés

Les partenaires du schéma de développement économique :

- **la Communauté urbaine de Lyon,**
- **la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon,**
- **la Chambre des Métiers du Rhône,**
- **la CGPME du Rhône,**
- **le Gil-Medef Lyon-Rhône.**

Le pôle cancer

Le Grand Lyon dispose déjà d'une vraie source de compétences dans le domaine de la recherche sur le cancer. L'objectif est de constituer et de valoriser en région lyonnaise un pôle d'excellence international dans ce domaine. Le projet se veut ouvert sur la société, de portée mondiale, en s'appuyant sur une gigantesque plate-forme pluridisciplinaire et un réseau de cinq cents voire mille acteurs de tous horizons. Parmi les porteurs du projet se trouvent en tête l'Université Claude Bernard, les Hospices Civils de Lyon, le Centre Léon Bérard, le Centre International de recherche du Cancer...

ElcoBrandt et Renault Trucks, deux entreprises du Grand Lyon sur nos écrans.

ElcoBrandt et Renault Trucks font partie de ce tissu industriel très dense qui caractérise l'agglomération lyonnaise. Enracinées depuis longtemps sur le territoire, elles ont été confrontées à des mouvements et des challenges multiples. Coup de projecteur sur ces deux entreprises, aujourd'hui sur nos écrans.

ElcoBrandt lance Malice et Océane à la télévision :

Janvier 2002 : le groupe ElcoBrandt naît suite à la reprise des activités de Brandt par le groupe israélien Elco associé au leader espagnol Fagor. A peine dix mois plus tard, ElcoBrandt sort deux nouveaux lave-linge « top » (à chargement par le dessus) très innovants : Malice et Océane. Tous deux sont fortement lancés à la télévision, marquant le retour en communication du leader français de l'électroménager. Premier lave-linge à mémoire active, Malice retient les habitudes de l'utilisateur et propose automatiquement les programmes les plus utilisés. Il adapte aussi le temps de lavage et la consommation d'eau au poids du linge. Océane offre un programme spécifique pour les couleurs foncées et un système de re-circulation d'eau qui évite tout gaspillage. Les deux lave-linge sont fabriqués à Lyon qui est le premier site européen de lave-linge top et a le meilleur taux de fiabilité sur son marché.

Concrètement, le taux de réclamation des clients est inférieur de moitié à celui des autres fabricants. L'usine de Lyon compte huit cent personnes. Quatre mille machines peuvent y être produites par jour. Il a fallu cent mille heures pour concevoir, tester et mettre au point les deux lave-linge.
7,5 Millions d'euros ont été investis en 2002. Brandt est né à Lyon en 1949 sur le marché des cuisinières et réfrigérateurs. Le groupe couvre à présent les secteurs lavage, cuisson et froid.

Renault Trucks sort son Magnum au cinéma :

« Le Transporteur », réalisé par Louis Leterrier et produit par Luc Besson, est sorti en salle le 23 octobre 2002. A l'affiche du film, deux camions Renault Magnum. Ces protagonistes de poids participent à des scènes d'action et de poursuite spectaculaires. Héros à part entière du film, ils créent un véritable suspense grâce à leur stature, leur puissance, leur mécanique. Les Renault Magnum n'en sont d'ailleurs pas à leur coup d'essai. Ces stars de la gamme Renault Trucks ont déjà été sous les feux des projecteurs dans « Taxi 1 » et « Taxi 2 ».

Renault Trucks est le premier employeur industriel privé de l'agglomération lyonnaise. Les premiers poids lourds naissent, dans la région, il y a plus de cent ans avec Marius Berliet. En 1978, Berliet et SAVIEM fusionnent pour créer Renault Véhicules Industriels. Devenu depuis deux ans un acteur majeur du Groupe Volvo, Renault Trucks est présent dans plus de quatre-vingts pays. Soixante pour-cent de sa production est exportée. Sa gamme complète de véhicules (de 3 à 60 tonnes) et de services (maintenance, pièces de rechanges, garanti), lui permet de répondre en expert à tous les besoins de ses clients. Son siège social est implanté à Saint-Priest. D'ici 2004, quarante-deux milliards d'euros seront investis dans une nouvelle ligne ultra moderne à Vénissieux qui deviendra le site unique d'assemblage des moteurs neufs et onze litres du groupe Volvo. Signe de son attachement à la région lyonnaise, l'entreprise a noué un partenariat étroit avec l'Olympique Lyonnais. ■

éléments clés

ElcoBrandt en quelques chiffres :

- **n°1 de l'électroménager en France et n° 5 en Europe**
- **4 500 salariés dans le monde**
- **7 sites de production en France**
- **5 marques françaises (Brandt, de Dietrich, Thomson, Vedette, Sauter) et 3 italiennes (Océan, Samet, Sangiorgio)**

Renault Trucks en quelques chiffres :

- **Acteur majeur du groupe Volvo, n°1 en Europe et n°2 dans le monde**
- **15 019 personnes dans le monde dont 6 520 en Rhône Alpes (hors intérimaires)**
- **6 sites de production en Europe dont trois dans la région : Vénissieux (moteurs), Saint-Priest (ponts et essieux) et Bourg-en-Bresse (assemblage des Renault Magnum et Premium)**

■ EN BREF

SIRHA 2003, sous les couleurs de l'Italie

Le Salon International de la Restauration et de l'Hôtellerie (SIRHA) sera placé sous les couleurs de l'Italie du 25 au 29 janvier 2003. Pour cette 11e édition, le salon initie un cycle qui mettra en avant à chaque édition les échanges entre les professionnels français et leurs homologues étrangers. Avec plus de mille cinq cent quarante exposants (dont deux cent trente-quatre internationaux), le SIRHA est devenu une référence internationale de la filière. Dans une ambiance unique de plaisir et de fête, ce carrefour de rencontres et d'échanges s'impose comme le seul rendez-vous international des savoir-faire du goût. Avec l'Italie à l'honneur, c'est une multitude d'animations qui seront proposées : concours, dégustations, démonstrations de chefs italiens, etc. Au sein d'une agglomération réputée pour sa gastronomie, le SIRHA est le porte-parole des évolutions de son secteur. Chacun aura l'occasion de découvrir un nouveau produit ou de nouveaux savoir-faire notamment dans le village pittoresque de 1000 m² regroupant l'ensemble des métiers de bouche. En parallèle des animations diverses, se tiendront, comme à l'accoutumée, deux des plus grands concours de cuisine du monde : le Bocuse d'Or et la Coupe du Monde de la Pâtisserie. ■

Du 25 au 29 janvier 2003
SIRHA 2003 Salon professionnel
Eurexpo
Tél : 04 72 22 33 44

Les Sciences du Vivant mises au débat

BioVision est Le Forum Mondial des Sciences du Vivant. Evénement international de référence, il participe largement au rayonnement du Grand Lyon et fait partie intégrante de son ambition de devenir un des cinq leaders européens des biotechnologies. Clonage, OGM, découverte de nouveaux gênes, bio terrorisme...les avancées dans le domaine des sciences du vivant soulèvent de nombreuses questions dont le champ s'ouvre sur bien des domaines : éthique, moral, sociologique, juridique, etc. Au Palais des Congrès du 8 au 11 avril, conférences, dîners-débats et bien d'autres manifestations contribueront à apporter des réponses et à rétablir le débat entre Science, Société et Industrie. ■

Du 8 au 11 avril 2003
BioVision - www.biovision.org
Ouvert au public le 8 avril de 14h à 18h30
Deux débats : santé et agro-alimentaire au Transbordeur

MAPIC, MIPIM, le Grand Lyon présent sur tous les fronts du développement économique.

Le Grand Lyon bénéficie d'une multitude d'atouts qui font de notre agglomération un espace économique compétitif à bien des égards. Valoriser notre territoire, nos savoir-faire et nos compétences fait partie de la mission de la Communauté urbaine de Lyon.

En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'ADERLY (Association pour le Développement Economique de la Région Lyonnaise), le Grand Lyon a participé au Marché International Professionnel de l'Implantation Commerciale et de la Distribution (MAPIC). Rendez-vous incontournable de l'investissement commercial, il s'est tenu à Cannes en novembre dernier. Le stand du Grand Lyon a été le lieu de multiples rencontres entre investisseurs, promoteurs et responsables de grandes enseignes. Notre agglomération bénéficie en effet d'atouts incontestables et de véritables capacités en matière de développement, d'implantation commerciale et de distribution. Au-delà d'une politique de gestion équilibrée confortant et accroissant les pôles marchands déjà existants, le développement commercial s'ouvre désormais sur de nouveaux concepts orientés vers les loisirs. Des projets de grande envergure tel le pôle de loisirs Lyon Confluence, ou encore du Carré de Soie sur les communes de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin ont été mis en avant, ouvrant de larges perspectives aux investisseurs. Le Grand Lyon demeure toujours un territoire d'excellence dans les secteurs de la nouvelle économie (biotechnologies ou loisirs interactifs) tout en bénéficiant d'une large palette d'industries et de services traditionnels : textile, équipements automobiles, industries chimiques et pharmaceutiques...

Métropole d'envergure européenne en matière de tourisme, site classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité, le Grand Lyon est devenu inévitable en matière d'investissement immobilier et foncier. Le Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM) qui se déroulera du 4 au 7 mars 2003 sera aussi l'occasion de promouvoir les atouts de notre métropole. Lyon, porte de l'Europe, sera à nouveau mis en avant : ce sera l'occasion de faire état des avancées concernant le site de Lyon Confluence, la Salle 3000, le Biopôle Gerland, le projet «La Cité» de l'aéroport Saint-Exupéry, et bien d'autres encore. L'activité économique soutenue, la qualité du parc immobilier d'entreprises (parc d'affaire, pôles technologiques, immeubles de bureau) et une demande toujours forte, confortent l'intérêt d'investir sur le marché lyonnais. ■

L'ennoblissement rhônalpin à l'honneur grâce au concours « La mode s'exprime, elle s'imprime »

Pour la quatrième année consécutive, le Syndicat de l'Ennoblissement Textile de Lyon et sa Région (SETLR) lance le concours « La mode s'exprime, elle s'imprime ». Nouveau record d'inscription pour cette édition : six cent quarante-quatre étudiants d'écoles de stylisme de France mais aussi d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, de Suisse et de Norvège participeront à cet événement consacré à l'imprimé textile.

Avec cent dix-sept candidats étrangers inscrits dans huit écoles réparties sur toute l'Europe, l'ennoblissement rhônalpin internationalise son image. C'est bien ce savoir-faire séculaire mêlé aux nouvelles technologies que ce concours veut promouvoir. Teinture, impression, apprêt, application et gravure sont autant de métiers qui forment ce secteur.

Un concours : lien entre étudiants et industriels

Cette épreuve a pour vocation d'ouvrir le dialogue entre les étudiants et les industriels, et d'apporter une nouvelle dynamique créative. Après Jean-Paul Gaultier, c'est au tour de Nathalie Garçon de présider le jury composé d'acteurs incontournables de la mode. Lors de la première étape, une présélection de cinquante projets d'imprimés a eu lieu. A l'issue de celle-ci, le 18 décembre, cinq maquettes destinées à être réalisées industriellement en collaboration avec les ennoblisseurs ont été retenues. La seconde étape du concours est la réalisation d'un vêtement femme « porte-parole de l'imprimé ». Lors de la grande finale, le 27 mars prochain le lauréat recevra le Prix des ennoblisseurs d'une valeur de trois mille euros. ■

Du 3 au 19 janvier de 12 h à 19 h.
Exposition du SETLR « La mode s'exprime, elle s'imprime ».
Village des Créateurs du Passage Thiaffait
19, rue René Leynaud - 69001 Lyon

La vaccination pour tous, grâce à un partenariat hors normes : l'Alliance Mondiale pour les Vaccins et l'Immunisation

En 1999, plus d'un enfant sur quatre ne recevait aucune forme de vaccination dans le monde. Parmi trente-quatre millions de nouveaux-nés, trois millions mouraient des suites de maladies qu'une vaccination préventive aurait évitée. Fondée sur la base d'un partenariat public-privé, l'Alliance Mondiale pour les Vaccins et l'Immunisation (GAVI en anglais) a pour but de permettre aux enfants du monde entier d'accéder à cette prévention. GAVI regroupe des fondations privées, des chefs d'entreprise et de nombreux acteurs en matière d'immunisation tels que la Banque Mondiale, l'industrie du médicament, l'UNICEF, l'OMS, des instituts de recherche dont l'Institut Pasteur, des ONG ainsi que des représentants des pays donateurs et des pays bénéficiaires.

Dans ce cadre, le Fonds Mondial pour les Vaccins a pour vocation de financer les besoins en vaccins et en infrastructures des soixante-quatorze pays les plus pauvres de la planète. Ces derniers ont été invités à soumettre leur projet au Fonds, et soixante d'entre eux ont déjà reçu son soutien financier. Depuis deux ans, neuf cents millions d'euros ont été alloués pour soutenir des projets quinquennaux de vaccination. Si dans les cinq ans les pays bénéficiaires réalisent leurs objectifs, treize millions d'enfants auront reçu une couverture vaccinale de base et plus de deux millions de vies auront été sauvées.

Un concert pour la vaccination

« Tu chantes tu vis », c'est le concert organisé au profit du Fonds Mondial pour les Vaccins dimanche 2 février au Théâtre des Jeunes Années dans le 9e arrondissement de Lyon. ■

Dimanche 2 Février à 17 h
Concert « Tu chantes tu vis »
Par des voix d'enfants par
« La Cigale » et « Bonjour la chanson »
Théâtre des Jeunes Années
23, rue de Bourgogne - 69009 Lyon

■ EN BREF

Villeurbanne : Ciné O'clock vous donne rendez-vous du 22 au 28 janvier 2003

Festival unique en son genre « Ciné O'Clock » vous invite à découvrir le cinéma britannique. Durant une semaine, douze films et cinq courts métrages vous permettront d'apprécier un septième art méconnu. « Bloody Sunday » de Paul Greengrass, « Naked » de Mike Leigh, seront à l'affiche, mais aussi de jeunes réalisateurs talentueux nous ferons partager des projections pleines de vitalité. ■

Cinéma Le Zola
117, Cours Emile Zola
69100 Villeurbanne

La foulée des Monts d'Or 2003

L'Association Sportive de la Communauté urbaine de Lyon organise le dimanche 26 janvier la 10e édition de la Foulée des Monts d'Or. De Saint-Romain-au-Mont-d'Or à Collonges, en passant par Albigny, Curis, Saint-Germain, Poleymieux, Saint-Cyr et Saint-Didier, cette boucle de 25 km, sur chemins de terre et route permet d'apprécier autrement les coins de nature que sont les communes des Monts d'Or. Malgré la difficulté avec sept cent dix mètres de dénivelée, cette course conviviale fait revenir chaque année des fidèles toujours plus nombreux. ■

Dimanche 26 janvier 2003
Renseignements
ASCUL
Foulée des Monts d'Or
33 Cours Général Giraud
69001 Lyon
Tel : 04 78 28 95 42

Noël'In 2002 : de la féerie et des Rêves

Plus de cent exposants sont venus cette année encore animer le grand marché de Noël de la Tour-de-Salvagny le week-end du 8 décembre.

Idées cadeaux, santons, décors, la 7e édition de ce marché s'est révélée aussi un succès par ses animations. Carrousel, crèche vivante, spectacle de marionnettes, forêt gourmande, show laser, l'association organisatrice Noël'In a de nouveau émerveillé les quelques milliers de personnes venues de toute l'agglomération se promener dans des décors féériques.

Noël'In parraine cette année l'association « Rêves » destinée à aider les enfants malades à réaliser leurs voeux. En présence du journaliste Patrick Chêne, parrain de l'association, tous les bénéfices et dons de la grande tombola et de la plus grande bûche de l'Ouest Lyonnais ont été intégralement reversés à l'association « Rêves ». ■

Lyon, ville Lumière quatre jours durant...

Vin chaud, fanfares et lumières, les rues de Lyon se sont remplies malgré le froid pour cette fête qui a cette année cent cinquante ans. Plus de trois millions de visiteurs se sont massés autour des divers lieux de mises en scène lumineuses.

De la fontaine des Jacobins, superbe et gaie, en passant par l'embrasement du théâtre des Célestins, et la projection spectaculaire d'une demi-heure sur les façades de la place des Terreaux, l'engouement renouvelé autour de la lumière était particulièrement marquant. Villeurbanne a rejoint la fête en organisant une mise en lumière de la ville dans huit quartiers. Entre tradition religieuse et fête populaire, le 8 décembre est devenu au fil des années un événement culturel au rayonnement international. Le savoir-faire de Lyon, ville Lumière, est aujourd'hui unanimement reconnu. A l'initiative de la Ville de Lyon, Luci - réseau international des villes lumières - a été créé et compte aujourd'hui plus de trente adhérents. Il a pour objectif d'utiliser la lumière comme outil de promotion au service de la cité, et de permettre échanges, dialogues et expériences sur ce thème. ■

Rochetaillée-sur-Saône est connue pour son célèbre musée de l'Automobile. Installée dans un château du 15e siècle dominant le Val de Saône, la très renommée collection de Henri Malartre appartient aujourd'hui à la ville de Lyon.

Rochetaillée-sur-Saône,
une nature tout en relief

Rochetaillée-sur-Saône tire son nom de bancs de rochers qui obstruaient autrefois la rivière et ont été taillés par les courants. Tout en escarpement à ses extrémités et au relief plus clément en son centre, le village descend jusqu'à la Saône, offrant aux amateurs promenades et guinguettes. L'été, les restaurateurs peuvent accueillir plus de cinq cents convives par jour. Pour créer une continuité entre le bourg et la Saône, séparés par la route départementale, des cheminements piétons sont en cours d'aménagement. Le dernier en date, le chemin de la Roche, réalisé par le Grand Lyon, raccorde le quai Pierre Dupont au Musée. Rochetaillée-sur-Saône possède enfin le charme unique de ses rues piétonnes et pavées, bordées d'anciens bâtiments restaurés. Depuis une trentaine d'années, le village s'est développé.

Des logements nouveaux ont été réalisés. La population a augmenté et rajeuni. Une extension du groupe scolaire, comptant quatre nouvelles classes, a été construite en tenant compte des souhaits des instituteurs. Quant à l'ancien bâtiment, il accueillera bientôt une cantine, une B.C.D. (Bibliothèque Centrale de Documentation), une ludothèque et une salle d'arts plastiques. Enfin, parallèlement à ce renouveau, la vie associative s'est dynamisée. ■

côté projets

Aménager le village pour le bien-être des habitants

Rita Spiteri, maire de Rochetaillée-sur-Saône et conseillère à la Communauté urbaine de Lyon, a dans ses priorités l'aménagement du centre bourg : « *Je souhaite réorganiser les espaces publics autour de l'école en créant une place communale où un marché de producteurs locaux trouverait sa place le dimanche matin, ainsi qu'un lieu de stationnement pour le bus scolaire et des déposes minutes pour les parents d'élèves. Une esplanade est prévue qui reliera plus aisément la nouvelle place et la Mairie. Pour les enfants, une réhabilitation du stade est prévue, transformant l'espace actuel en lieu de jeu normalisé. Pour sécuriser le centre bourg, une voie nouvelle et un rond-point doivent être réalisés par le Grand Lyon. Nous sommes enfin soucieux de développer notre village de façon harmonieuse. La construction de logements est prévue sur deux terrains communaux. L'un d'eux, sur les hauts de Rochetaillée, accueillera trois à cinq maisons. Le second abritera deux résidences de quinze appartements chacune. Réalisés en copropriété, ces logements permettront à nos anciens de rester dans notre ville* ».

chiffres clés

- **1 134 habitants appelés les Rochetaillards.**
- **620 hectares regroupant 129 hectares dont un tiers d'espaces verts non constructibles.**

Fleurieu-sur-Saône,
havre de verdure

Nichée sous la colline qui domine le site et offre de nombreuses promenades, Fleurieu-sur-Saône est appréciée pour son calme et sa campagne. S'il y fait bon vivre, le village s'est cependant fortement développé ces dernières années. Historiquement Fleurieu-sur-Saône était composée de plusieurs hameaux.

Une mairie école est créée vers 1850 puis une église vers 1870. Ainsi naît le cœur du village actuel qui s'étend et rejoint les habitations plus anciennes. Rurale jusqu'aux années 1980, Fleurieu-sur-Saône compte neuf cent cinquante habitants en 1990 et mille trois cents en 2000. Soit trente-six pour-cent d'augmentation, ce qui constitue le plus fort taux de croissance de population du Grand Lyon, entre les deux recensements. Fleurieu-sur-Saône a donc connu une mutation profonde. Celle-ci s'est réalisée en parfaite convivialité, mêlant en toute harmonie habitants « de souche » et nouveaux arrivants. De nouveaux besoins sont nés de cette évolution. L'école a été agrandie. Une halte-garderie, organisée avec Roche-taillée-sur-Saône, accueille les petits de trois mois à six ans. Une petite salle de sports a été aménagée, suivie d'une petite salle de loisirs cette année. La vie associative et le Comité des Fêtes sont très actifs. Un restaurant, un café-bar, une épicerie, une boulangerie et le marché animent le centre bourg. La mairie a été réhabilitée.

Fleurieu-sur-Saône abrite aussi une zone d'activité. Elle accueille des sociétés de sous-traitance industrielle (menuiserie, peinture, serrurerie...) dont certaines proviennent de la pépinière de Neuville-sur-Saône. ■

chiffres clés

- **1 300 habitants appelés les Fleurentins.**
- **291 hectares, les deux tiers en espaces naturels (dont vallon du ruisseau des Echets géré par un syndicat communal comprenant Fleurieu, Fontaine-Saint-Martin, Rochetaillée, le Grand Lyon et le Département du Rhône).**

côté projets

Organiser le développement harmonieux du village

Hubert Guimet, maire de Fleurieu-sur-Saône et conseiller à la Communauté urbaine de Lyon, « *veut réaliser un équipement sportif et ludique pour la jeunesse fleurentine. Notre commune n'en possède pas, or notre population est l'une des plus jeunes du Val de Saône. Dans un premier temps, en collaboration avec le Grand Lyon et le Conseil Général, nous allons aménager une zone de loisirs et de jeu en centre bourg, sur un ancien site SNCF. En parallèle, nous avons acquis deux hectares au nord du village, pour réaliser, à plus long terme et selon un projet à définir, un équipement sportif plus important. Nous sommes aussi très attachés à maîtriser le développement de Fleurieu-sur-Saône, aujourd'hui à une époque charnière. Nous voulons imaginer un plan structurant pour la commune et réfléchir à une nouvelle phase de développement modéré et accepté par tous.*

Enfin, pour réconcilier le bourg avec la Saône, un projet de piste cyclable allant de Genay à Fontaine-sur-Saône est actuellement piloté par le Conseil Général, en concertation avec les communes concernées ».

Sathonay-Village, espace préservé

Sathonay-Village possède une forte dimension agricole. Céréales et maraîchages s'étendent sur des terres réputées pour leur qualité. C'est aussi une commune résidentielle qui bénéficie d'une situation privilégiée, de par sa proximité avec des grands axes routiers.

Désireuse de se développer en intégrant tous types de logements, elle souhaite aussi protéger son cadre de vie et rester, comme son nom l'indique, un village. Ce qui ne nuit pas à son animation.

chiffres clés

- **1705 habitants appelés les Sathonards.**
- **505 hectares dont 65 à 70% de terres agricoles.**

Un foisonnement d'associations.

La vie associative s'épanouit autour de trente-trois associations, tels le club de tennis avec ses deux cents membres, le club de foot ou l'association Zikmu qui aide les musiciens de la commune à se regrouper et compte déjà sept formations. Quant au comité des fêtes, il organise ou soutient de nombreuses manifestations, comme la Nuit du Blues ou le festival « Percupassion ». A cette occasion, le très beau bâtiment de la mairie, construit en 1870, sert de lieu d'accueil et de répétition. Cet édifice possède aussi une cave à neige utilisée jusque vers 1940. Cette salle souterraine servait à stocker de la neige pour conserver les produits et faire de la cuisine, durant l'été. Le village abrite aussi trois cafés restaurants ; l'un d'eux fait dépôt de pain et tabac, un autre point chaud et petite épicerie. Une nouvelle école a récemment été construite, selon des plans définis par les parents d'élèves, les enseignants et l'académie. Elle regroupe une salle informatique, une Bibliothèque Centrale de Documentation, un gymnase, un restaurant et une halte-garderie. ■

côté projets

Renforcer la qualité de vie

Jean-Pierre Calvel, maire de Sathonay-Village et vice-président de la Communauté urbaine, chargé de l'urbanisme commercial, souhaite *« agir sur la sécurité routière. Nous voulons diminuer la circulation de transit qui traverse notre village par la route départementale n°1. Un projet de contournement est à l'étude, en liaison avec les dix-sept communes de la Conférence du Val-de-Saône. En parallèle, la route départementale fait l'objet de travaux pour améliorer la sécurité des piétons et limiter la vitesse dans notre bourg. Pour créer un lieu de convivialité, la place près de l'école sera aménagée. Une halle à l'ancienne, construite avec le Grand Lyon, accueillera le marché et sera un espace d'animation commun à l'école, l'église et la mairie. Nous souhaitons agrandir notre complexe sportif avec des équipements de foot, de tennis et omnisports. Enfin nous sommes attentifs à la mise en œuvre du programme de sécurisation des habitations riveraines du ruisseau. Des ouvrages de rétention d'eau doivent être construits, conformément au plan de prévention des risques initié par l'Etat ».*

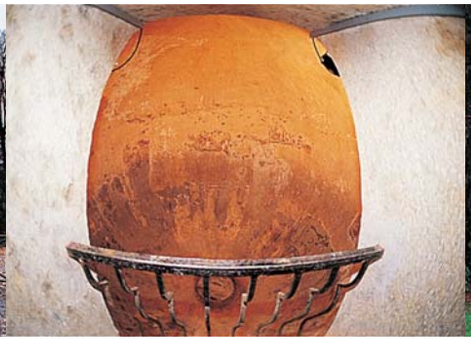

BRON

Du 21 janvier au 22 février 2003
Atelier d'écriture
Médiathèque - Tél. : 04 72 36 13 80

Du 29 janvier au 4 février 2003
Festival du cinéma français
Drôle d'endroit pour des rencontres
Cinéma les Alizées - Tél. : 04 78 41 05 55

CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR

Le 16 janvier 2003
« Lyon Jazz Orchestre Big Band »
La grande épopée du swing
Espace Monts d'Or - Tél. : 04 78 66 53 90

CHARBONNNIERES-LES-BAINS

Le 21 janvier 2003
Musique d'Europe centrale
« M. Kaszowski et ses violons de la Puszta »
Espace Culturel Alpha - Tél. : 04 78 87 64 00

Le 4 février 2003
Danse Compagnie Käfig « 10versions »
Espace Culturel Alpha - Tél. : 04 78 87 64 00

CRAPONNE

Le 25 janvier 2003
« L'ensemble Kutaisi » : Chants et danses de la Géorgie
Espace EOLE - Tél. : 04 78 57 94 34

Le 1er février 2003
« Peuples et Images sur la Laponie sauvage »
Espace EOLE - Tél. : 04 78 57 94 34

ECULLY

Du 6 au 25 janvier 2003
« La calligraphie » Hassan Massoudy
Maison de la Rencontre - Tél. : 04 78 33 64 33

Le 13 février 2003
« Urgences » de et par Pepito Mateo
Maison de la Rencontre - Tél. : 04 78 33 64 33

FEYZIN

Du 16 au 25 janvier 2003
« Stabat mater furiosa »
Centre Léonard de Vinci - Tél. : 04 78 67 65 11

LYON

Du 7 au 11 janvier 2003
Sonnets de Shakespeare
Théâtre de la Croix-Rousse - Tél. : 04 72 07 49 49

Du 8 au 10 janvier 2003
Delphine Gaud par la Compagnie la Trisande
Maison de la danse - Tél. : 04 72 78 18 18

Du 9 au 18 janvier 2003
La boutique au coin de la rue
Théâtre des Célestins - Tél. : 04 72 77 40 40

Du 16 au 18 janvier 2003
Orchestre National de Lyon
Auditorium - Tél. : 04 78 95 95 95

Du 23 au 2 février 2003
Médée
Opéra National - Tél. : 04 72 00 45 45

Du 29 au 31 janvier 2003
Mein Kampf
Théâtre de la Croix Rousse - Tél. : 04 72 07 49 49

LA MULATIÈRE

Les 4 et 5 janvier 2003
Concours de boules « Trophée du Conseil Général »
32 doublettes, 3e et 4e division,
Eclair du Confluent - Tél. : 04 78 51 71 15

MEYZIEU

Le 17 janvier 2003
« Bon appétit Messieurs ! »
Une comédie de Jean Galabru
Espace Jean Poperen - Tél. : 04 72 45 16 61

Le 22 janvier 2003
Cycle Vents du Sud
à partir de 6 ans - Cécile Bergame
La Médiathèque - Tél. : 04 37 44 30 70

RILLIEUX-LA-PAPE

Le 24 janvier 2003
« Nina, c'est autre chose »
Espace Baudelaire - Tél. : 04 37 85 01 50

SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

Le 8 février 2003
Projection sur l'Andalousie – Perle de l'Espagne
Film de Hassen Er-Rihani de Peuple et Image
Escale, salle Jean Bonnefond - Tél. : 04 78 57 05 55

SAINT-PRIEST

Les 7 et 8 février 2003
Livre aux Bêtes Cie d'Art de Vivre

Le 11 février 2003
Richard III de Shakespeare Cie PANTA-théâtre

Le 15 février 2003
Comédie Musicale
Le petit Monde de Georges Brassens par la Troupe du Phénix
Théo Argence Centre Culturel - Tél. : 04 78 20 79 37

SAINTE-FOY-LES-LYON

Du 31 janvier au 9 février 2003
Exposition « de Fontanières à Beaunant »
Salle Communale du Centre - Tél. : 04 78 59 53 07

VAULX-EN VELIN

Du 21 au 25 janvier 2003
Festival du Film Court francophone. 3e édition
Maison des Jeunes et de la Culture - Tél. : 04 72 04 13 89

du 21 au 25 janvier 2003
Création de théâtre de la Cie Fenil hirsute :
« August, August... »
Centre culturel Charlie Chaplin - Tél. : 04 72 04 81 18

Le 7 février 2003
Danse avec la Cie Félicette Chazerand : « Carte postale »
Centre culturel Charlie Chaplin - Tél. : 04 72 04 81 18

VÉNISSIEUX

Le 21 et 22 janvier 2003
Via - Cie Image Aigüe

Le 12 février 2003
Hippolyte ou avis musical sur pas grand chose

Le 14 et 18 et 19 février 2003
Hippolyte et le secret du professeur Grobu
Théâtre de Vénissieux - Tél. : 04 72 90 86 60

VILLEURBANNE

Du 7 au 12 janvier 2003
Valparaison De Don DeLillo
Mise en scène : Thierry de Peretti
TNP - Tél. : 04 78 03 30 30

Du 22 au 28 janvier 2003
Festival Ciné O'Clock
Le meilleur de la production britannique de l'année en 12 films
Cinéma le Zola - Tél. : 08 92 68 69 25

Jusqu'au 28 février 2003
André Morin « à Bérénice A. »
Galerie Georges Verney-Carron - Tél. : 04 72 69 08 20

À VOTRE SERVICE

Infotrafic
Laissez-vous conduire : choisir d'autres itinéraires pour circuler mieux - Numéro vert : 0 800 15 30 50
Appel gratuit depuis un poste fixe.

Recherche désespérément
En fouillant dans votre sac, un objet tombe dans une bouche d'égouts...un numéro de téléphone pour le récupérer : 04 72 76 85 50

Infotram - Allo tram
04 72 84 58 13 - www.infotram.com

Allo transports publics - 04 72 61 72 61

Centre régional d'information et de coordination routière - 04 72 81 57 33

Site économique du Grand Lyon
http://eco.grandlyon.com

Millénaire 3
www.millenaire3.com - Le Club " Millénaire3 " permet d'exprimer ses idées ou expériences.

Plan d'Occupation des Sols
Planification urbaine - 04 78 63 43 43

Il neige
Standard neige - 04 78 95 88 44

DÉCHETTERIES

CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR
impasse du Tronchon - 04.78.47.56.51

GENAS - rue de l'égalité - 04.78.90.64.03

LYON 7ème - 12 bd de l'artillerie - 04.72.73.46.57.

LYON 9ème - 82 av. Sidoine Apollinaire
06.12.93.91.51

NEUVILLE SUR SAÔNE - av. des Frères Lumière
04.72.08.92.75

PIERRE BENITE - chemin de la gravière
04.72.39.21.87

RILLIEUX LA PAPE - route de Fontaines
04.78.97.10.30

SAINT GENIS LES OLLIÈRES
2 avenue Louis Pradel - 04.78.57.16.59

SAINT PRIEST - rue du Maconnais - 04.78.21.07.43

VAULX EN VELIN - 15 rue Mendès France
04.78.80.71.39

VENISSIEUX - rue Jean Moulin - 04.78.70.56.65